MUNICIPALITÉ DE
SAINT-LAMBERT-
DE-LAUZON

AVIS DE PROMULGATION

DU RÈGLEMENT NUMÉRO 912-25

MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 852-22 PORTANT SUR LA QUALITÉ DE VIE

À TOUS LES CONTRIBUABLES ET CITOYENS(NES) DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-LAMBERT-DE-LAUZON

AVIS PUBLIC EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ
par le soussigné, de ce qui suit :

QUE le conseil de cette Municipalité a, le 7 juillet 2025, adopté le règlement numéro 912-25;

QUE les intéressés pourront consulter ledit règlement au bureau de la Municipalité de Saint-Lambert-de-Lauzon, sis au 1200, rue du Pont, Saint-Lambert-de-Lauzon;

QUE ledit règlement entre en vigueur conformément à la Loi;

DONNÉ à Saint-Lambert-de-Lauzon, ce 10 juillet 2025,

.....

Éric Boisvert
Directeur général
et greffier-trésorier